



Ville d'Esch-sur-Alzette

Exercice 2021

Article budgétaire : 2/170/707110/99002 titre n°16

## Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour l'exercice 2020

au montant de EUR ---- -161.40 €----

(en toutes lettres) moins cent soixante-un virgule quarante euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2021

Le chef de service,

---

Le présent rôle de l'exercice 2020 a été arrêté à la somme de moins cent soixante-un virgule quarante euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,

---

No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de moins cent soixante-un virgule quarante euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

---

No .....

Vu et .....